

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- N° 003789

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5279 Société : Co
 Actif Pensionné(e) Autre
 Nom & Prénom : BENDANNA. Mohamed 201846
 Date de naissance : 1949
 Adresse : 1 Rue Aïn Aghsacly SALAH, CASABLANCA
 Tél. : 0662555641 Total des frais engagés : 56.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Dr. Med Amine Raouiah
 Cardiologue Interventionnel
 05 24 20 10 07 / 06 67 12 30 20
 INPE : 09 13 12 13 2

Date de consultation :/...../.....
 Nom et prénom du malade : BENDANNA. Mohamed Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
 avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles
 Fait à : MAROC Dr. Med Amine Raouiah
 Le : 14/10/2024 Cardiologue Interventionnel
 INPE : 09 13 12 13 2

Signature de l'adhérent(e)

10/10/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2019	G I R G T	Dr. Med. Amine Radouani Cardiologue conventionnel CPT : 20.10.07.4 05.24.20.10.09.13 INPE : 09.13.12.13.2	66 67 12 30 20	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BENSALÉHKECH <small>PHARMACIE Place Ben Saleh - ECO</small> <small>Marrakech</small> <small>ICE : 002774614000074</small> <small>ICE : 00205 24 37 89 82</small> <small>Tél : 05 24 37 89 82</small>	14/13/21	56,10

MASTER-RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D	25533412 00000000	21433552 00000000
	00000000 25533411	00000000 11143553

[Création, remont, adjonction]

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-16), lower left (17-20), and lower right (21-28). The arch is oriented with a vertical axis (H) at the top, a horizontal axis (D-G) to the left, and a diagonal axis (B) pointing downwards and to the right. The teeth are represented by small circles with numbers, and the arch is formed by connecting lines between the centers of the teeth.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. M. Amine Raouah
Spécialiste en cardiologie
et maladies vasculaires
cardiologue interventionnel



الدكتور محمد أمين رواح
أخصائي أمراض القلب و الشرايين
قسطرة القلب و الشرايين

- Ancien médecin du CHU Marrakech et de la clinique Louis Pasteur (France)
- Diplômé des facultés de médecine de Marrakech et Paris-Descartes (France)

- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بمراكش و مستشفى لويس باستور (فرنسا)
- خريج كلية الطب بباريس و جامعة باريس - ديكارت (فرنسا)

• ECG • Echodoppler cardiaque et vasculaire • Epreuve d'effort - Echo de stress • Cathétérisme - angioplastie coronaire et périphérique

Marrakech, le: 14/03/2024

ORDONNANCE



MOHAMMED BENDANNA

13900062881

1 càc deux fois par jour

Mr. RAOUAH MOHAMED AMINE
Cardiologue Interventionnel
Angioplastie Coronaire Et Peripherique
INPE 091312132

الطابق الأول مكتب رقم 4 مركز البركة شارع علال الفاسي - مراكش
1er étage Bureau N°4 Centre d'affaire Al Baraka Bd. Allal El fassi - Marrakech

RDV : 05 24 20 10 07 Urgences : 06 67 12 30 20 docraouah@yahoo.com



NOOTROPYL® 20 %

PIRACETAM

Solution buvable

Voie orale

Flacon de 125 ml

56/10